



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1
4770

(450) 461-5903 (450) 658-

Juillet 2018

Bonjour chers parents,

C'est avec une joie immense que nous attendons votre enfant pour l'année scolaire 2018-2019. Afin de vous permettre de bien planifier l'entrée de celui-ci, nous vous remettons à l'avance quelques informations que nous vous prions de **conserver précieusement**. Ci-dessous, vous retrouverez les dates importantes à retenir. De plus, vous retrouverez en pages jointes, l'horaire de l'entrée progressive, la liste des effets personnels à procurer à votre enfant et les frais chargés pour des effets scolaires supplémentaires. Si vous avez des modifications à apporter au statut de votre enfant pour le service de garde OU pour le service aux dîneurs, nous vous demandons de nous en informer au plus tard le lundi 13 août par téléphone (ci-dessus) ou par courriel (ci-dessous).

DATES IMPORTANTES

29 août 2018	Rencontre de parents	19 h 00
	Assemblée générale	20 h 30
28 septembre 2018	Photographie scolaire	
15 octobre 2018	Première communication	
20 novembre 2018	Premier bulletin	
Semaine du 19 novembre 2018	Rencontre de parents	heure à déterminer
15 mars 2019	Deuxième bulletin	
21 juin 2019	Dernier bulletin et fin de l'année scolaire 2018-2019	

Espérant que vous passerez un été rempli de petits et de grands bonheurs, veuillez agréer, chers parents, nos salutations les plus distinguées.

Isabelle Gravel
Direction



AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES



- Votre **adresse courriel** est maintenant très importante à nos dossiers, car toutes les communications se feront QUE par courriel. Si elle est changée ou si elle change durant l'année, veuillez-nous en informer.

Pour la rencontre de parents du 29 août

Seuls les parents sont conviés à cette rencontre. Vous rencontrerez l'enseignante de votre enfant pour l'année scolaire 2018-2019. Nous avons bien hâte de vous rencontrer.

Service aux dîneurs

Les frais seront donc de 365\$ pour l'année et le service comprendra : *l surveillance pour 20 enfants / Accès aux fours à micro-ondes / Encadrement plus sécuritaire parce qu'il y a moins d'enfants / L'enfant demeure avec son groupe classe / L'enfant a plus de temps pour dîner / Advenant un changement de statut (de dîneur à service de garde), l'enfant reste avec le même groupe.*

Période du dîner (de 11 h 41 à 13 h 05)

Les 31 août et 4 septembre, tous les enfants devront apporter **une collation** pour la matinée. Si votre enfant est **utilisateur du service de garde** lors de ces 2 journées, veuillez lui remettre **un repas froid** pour le dîner et une deuxième collation pour l'après-midi. Il est important de ne pas oublier d'identifier la boîte à dîner de votre enfant et de la munir d'un refroidisseur (ice pack). **À compter du 5 septembre, des micro-ondes seront à la disposition de tous les enfants.**

Transport scolaire

Lors de la première journée d'école, l'enseignante vous remettra un macaron identifié au nom de votre enfant avec son groupe, son adresse, son numéro de téléphone et son circuit d'autobus. **Il est très important que votre enfant le conserve sur son sac d'école en tout temps, et ce, dès le début du transport scolaire.**

Calendrier scolaire

Si vous désirez obtenir une copie du calendrier scolaire 2018-2019, veuillez-vous rendre au : <http://www.csp.qc.ca/www/prm-c.asp> .

Départ

Si votre enfant ne fréquente pas notre école en septembre prochain, auriez-vous l'obligeance de nous le signaler le plus tôt possible. Merci.